

Journal du parc



PARC NATIONAL
d'Oka

Édition 2007-2008



GRANDE TOURNÉE DES PARCS NATIONAUX DU QUÉBEC



La protection de l'environnement est au cœur des préoccupations de notre société. Tous les jours, il en est question dans les médias et sur les tribunes publiques. Au-delà du respect de la mission stricte de conservation des parcs nationaux qu'elle se doit de remplir, la Sépaq a choisi de se donner une approche écologique dans la gestion quotidienne des territoires.

La majorité des bonnes pratiques menées vise à réduire la consommation énergétique, la consommation d'eau potable et les émissions de gaz à effet de serre générées par l'accessibilité et la mise en valeur des parcs nationaux.

Au nombre des gestes posés pour améliorer notre bilan environnemental de gestion, mentionnons notamment le programme de gestion des matières résiduelles, l'utilisation d'un papier recyclé 100 % post-consommation, la réduction de la flotte de véhicules, l'utilisation du transport collectif,

celle de l'énergie solaire, une meilleure gestion de l'eau par un contrôle du temps d'utilisation des douches, l'emploi de produits ménagers biodégradables et la réduction de surfaces gazonnées.

Nous tenons à remercier les Québécoises et les Québécois, les visiteurs d'ailleurs, qui ont choisi de fréquenter les parcs nationaux depuis sept ans.

Vos commentaires nous ont permis d'améliorer nos façons de faire et l'offre de nos activités et services. Vos nombreuses visites, près de 3,6 millions de jours-visites en 2006, nous encourageons quotidiennement à vous offrir une « Expérience Parc » de qualité répondant à vos besoins. Continuez à nous inspirer... De notre côté, nous nous engageons à poursuivre notre ouvrage: favoriser la découverte et l'accessibilité au plus beau patrimoine naturel protégé du Québec tout en y exerçant un impact minimal acceptable.

Bienvenue chez vous!

Découvrez les parcs de la région



Raymond Desjardins
Vice-président Exploitation
Parcs Québec

Yvan Bilodeau
Président-directeur général
Sépaq

QUÉBEC

Fleuve Saint-Laurent

Golfe du Saint-Laurent

NOUVEAU-BRUNSWICK

ÎLE-DU-PRINCE-ÉDOUARD

MAINE

ONTARIO

NOUVELLE-ÉCOSSE

Océan Atlantique

La mission de Parcs Québec

Dans la perspective d'un développement harmonieux sur les plans culturel, social, économique et régional, Parcs Québec assure la conservation et la mise en valeur de territoires représentatifs des 43 régions naturelles du Québec ou de sites à caractère exceptionnel, tout en les rendant accessibles à des fins éducatives et de plein air.

Tous les parcs nationaux du Québec ont été créés en vertu des standards de l'Union internationale pour la conservation de la nature. Ces critères se définissent comme suit :

- Une aire relativement vaste qui présente un ou plusieurs écosystèmes généralement peu ou pas transformés par l'exploitation.
- Où les espèces animales et végétales, les sites géomorphologiques et les habitats ont un intérêt particulier du point de vue scientifique, éducatif ou récréatif, ou qui offre un paysage d'une grande beauté.
- Dans laquelle la plus haute autorité compétente du pays a pris des mesures pour éliminer l'exploitation et pour y faire respecter les ensembles écologiques, géomorphologiques ou esthétiques.
- Dont la visite est autorisée, sous certaines conditions, à des fins éducatives, culturelles ou récréatives.

Bienvenue au parc

L'équipe du parc national d'Oka est fière de vous accueillir au cœur de ce territoire naturel protégé. Afin de profiter au maximum de votre séjour, prenez quelques instants pour parcourir ce journal. Il vous guidera dans la découverte d'un lieu façonné par l'histoire et riche en paysages.

Pendant votre visite, laissez-vous séduire par cette nature généreuse et admirez sa diversité. L'exploration de sentiers de randonnée pédestre, le ski de fond nocturne sur sentier éclairé ou la découverte de la nature en compagnie de gardes-parc sont des éléments à ne pas manquer. Une gamme d'activités s'offrent à vous!

Laissez-vous éblouir par les secrets insoupçonnés du parc national d'Oka et, avec nous, participez à sa protection. La direction du parc multiplie ses efforts pour adopter des pratiques responsables en matière d'environnement et de développement durable. Certaines de ces actions sollicitent votre complicité. Joignez-vous à nous afin de protéger et de conserver ce patrimoine naturel et historique exceptionnel.



Richard Rozon
Directeur, Parc national d'Oka

Photographies :
Parc national d'Oka, Monique-Angèle Beausoleil, Michel Chartrand, Jean-Pierre Huard, Pierre Lalonde et Jean-Sébastien Perron, Sépaq

Cartographie et infographie : Rouge Carré

Impression : Quebecor World

Révision linguistique : Isabelle Gagnon

Traduction : Maurice Roy

Un parc situé entre lac et collines

Situé à moins de 50 km de Montréal, le parc national d'Oka, avec ses 600 000 visiteurs annuels, est l'un des plus fréquentés au Québec. D'une superficie totale de 23,7 km², son territoire est représentatif de la région des basses-terres du Saint-Laurent, plus particulièrement de la partie méridionale de cette région.

L'érablière à chênes rouges du Calvaire, l'érablière à caryers de la colline de l'Est, les érablières argentées de la rivière aux Serpents et des environs de la Grande Baie, la pinède à pins blancs du secteur du camping et la chênaie sise sur les bords du lac des Deux Montagnes représentent les principales associations végétales. La large fenêtre du parc sur le lac des Deux Montagnes et sa plage de sable blond de 7 km en font un lieu privilégié pour la randonnée pédestre, les activités nautiques et la baignade.

Ce territoire est également le deuxième plus important site protégé au Québec en ce qui a trait à la présence d'espèces végétales menacées ou vulnérables (EMV). Une héronnière de plus de 60 nids actifs et un lieu de nidification très productif pour le canard branchu au Québec se situent dans une zone de préservation du parc.

Enfin, sur le plan du patrimoine culturel et religieux, le parc abrite une infrastructure historique d'inspiration romane, unique en Amérique du Nord. Cet ensemble, érigé entre 1739 et 1742, est composé de quatre oratoires et de trois chapelles.

Pique-nique : 11 mai au 28 octobre 2007

Baignade : 1^{er} juin au 3 septembre 2007

Centre de location d'équipement nautique :
11 mai au 3 septembre 2007 (fins de semaine subséquentes, selon les conditions climatiques)

*Le parc national d'Oka est accessible à l'année.
Les heures d'ouverture varient selon les saisons*

Renseignements généraux Parc national d'Oka

Information et réservation
Téléphone : (450) 479-8365
Télécopieur : (450) 479-6250
Courriel : parc.oka@sepaq.com
Site Internet : www.parcquebec.com
2020, chemin d'Oka
Oka (Québec) J0N 1E0



Ce document est imprimé sur du papier entièrement recyclé, fabriqué au Québec, contenant 100 % de fibres postconsommation et produit sans chlore élémentaire. Les encres utilisées pour cette production contiennent des huiles végétales.

Une nouvelle méthode de contrôle de l'Herbe à la puce à l'essai

Alain Meilleur, Ph.D.
Chercheur spécialisé en écologie végétale

L'Herbe à la puce cause souvent bien des inconvénients aux individus qui s'y frottent. En effet, l'Herbe à la puce (*Toxicodendron radicans*) produit une huile très irritante, l'urushiol, qui, selon le degré d'allergie des gens, peut occasionner une réaction de 24 heures à une semaine après le contact avec la plante. Pour provoquer une allergie, les tissus de la plante, peu importe lesquels, doivent au moins être légèrement brisés pour entrer en contact avec la peau.

La plante pose un problème particulièrement épineux, car elle se reproduit végétativement près des perturbations induites par les activités humaines, spécialement près des bordures de sentiers. Cette espèce se développe par des rhizomes qui s'étalent dans toutes les directions. Pouvant croître d'un mètre par an, ces rhizomes ne sont bloqués que par des obstacles physiques ou encore par des milieux trop humides et trop ombragés. Ce mode de développement, qui forme des clones, permet à la plante de couvrir de grandes surfaces et de diminuer la biodiversité locale.

Pour modérer l'impact de l'Herbe à la puce sur les visiteurs séjournant dans les parcs du Québec, le parc national d'Oka a entrepris de faire des essais afin de réduire la présence de cette espèce. Une des méthodes proposées en 2006 était de vaporiser un herbicide à base de sel, nommé *Adios Ambros*, développé dans le but de maîtriser l'herbe à puce. Nous avons sélectionné trente parcelles expérimentales comprenant cent tiges numérotées, qui ont été traitées par le produit lors de la pleine feuillaison des clones. Les sites expérimentaux ont été répartis un peu partout dans le parc afin de couvrir les différentes situations de croissance des clones d'Herbe à la puce. L'échantillonnage, comprenant le nombre de feuilles, la hauteur, le nombre d'embranchement des tiges, ainsi que la présence de floraison, a été fait avant et après le traitement.

Les résultats montrent que le traitement tue environ 67% des tiges, peu importe leur hauteur et la situation du site expérimental, tout en diminuant la hauteur des tiges restées vivantes après le traitement. Un second traitement, prévu avant la fin de la saison de croissance de l'Herbe à la puce, a été réalisé au début du mois de septembre. Les concentrations de sel retrouvées dans le sol lors des traitements perturbent l'environnement de manière éphémère, alors que les herbicides plus nocifs ont tendance à s'accumuler dans les sols, surtout si on les utilise à répétition. Dans plusieurs des cas, les tiges visées par le deuxième traitement semblaient mortes, mais il faudra attendre les résultats de l'été prochain pour confirmer cette observation. L'étude sera complétée au début de l'été 2007, mais dès juin, il sera possible d'utiliser cette méthode de contrôle si elle répond aux exigences d'efficacité et de faible impact sur l'environnement.



L'Herbe à la puce, une plante bien irritante...

Un spécimen vivant de la plante peut être observé à l'accueil camping... apprenez à le reconnaître. Vous éviterez son contact en empruntant les sentiers du parc. Soyez attentifs aux panneaux indiquant son fort regroupement.



GRANDE NATURE ET CONSERVATION: LES 7 PRINCIPES DE SANS TRACE CANADA

Au-delà des objectifs de la mission de conservation, Parcs Québec souhaite susciter chez les visiteurs de ses parcs nationaux un intérêt pour une pratique écologiquement responsable des activités en plein air. Pour cette raison, Parcs Québec est fier de promouvoir les principes du *Sans trace*, version francophone du populaire programme américain *Leave No Trace*. Ce code d'éthique du plein air repose sur les sept principes suivants:

- Prévoir et planifier à l'avance
- Voyager et camper sur des surfaces durables
- Gérer adéquatement les déchets
- Laisser intact ce qu'on trouve
- Minimiser l'impact des feux
- Respecter la vie sauvage
- Respecter les autres usagers



Bien que dans les parcs nationaux ces principes soient balisés par la réglementation, la connaissance et l'application du *Sans trace* dans l'ensemble de nos actions quotidiennes en plein air, aussi banales soient-elles, contribuent à minimiser nos impacts sur notre patrimoine naturel.

Pour savoir comment faire votre part dans les parcs nationaux du Québec, consultez www.parcquebec.com et sélectionnez l'onglet *Mission de conservation*.

Pour en savoir plus sur *Sans trace*, visitez le site www.adventure-ecotourisme.qc.ca et sélectionnez l'onglet *Sans trace*.

Érosion et protection des rives au parc national d'Oka

Nicolas Milot, biologiste

Le parc national d'Oka est situé sur la rive du lac des Deux Montagnes. Ce lac, dont la qualité de l'eau permet la baignade et plusieurs activités nautiques et aquatiques, est en fait un élargissement de la rivière des Outaouais.

Problématique

La grande largeur du lac permet au vent d'atteindre des vitesses élevées, qui font le bonheur des adeptes de voile. Cependant, lorsque le vent souffle fort en direction du parc, il crée des vagues de grandes amplitudes qui viennent en éroder les rives. Petit à petit, les racines des arbres sont mises à nu par l'action des vagues. Aidés par la poussée des glaces lors des embâcles et par des inondations fréquentes, les arbres tombent et meurent un à un sur la plage. C'est ainsi que certains secteurs du parc ont reculé de plus de 25 mètres en 40 ans.

Une étude a été entreprise au cours de l'été 2006 afin d'identifier les zones du parc qui sont en érosion. Des observa-

tions sur le terrain ont été notées et des photographies aériennes de 1983 et de 2004 ont été analysées. Selon l'analyse des photographies aériennes et des observations sur le terrain, les secteurs situés près des infrastructures qui ont reculé au cours des dernières années et qui semblent toujours en érosion doivent être stabilisés.

Techniques de stabilisation des berges

Pour contrer l'érosion, plusieurs techniques peuvent être employées. Ces techniques se divisent en trois grandes catégories : les méthodes mécaniques, semi-mécaniques et naturelles. Les méthodes mécaniques stabilisent les berges en utilisant seulement des matériaux inertes tels que des pierres ou du béton. Les murs de gabions, situés près de la plage surveillée du parc, sont constitués de roches enfermées dans un treillis métallique et représentent un bon exemple de stabilisation mécanique. Les méthodes semi-mécaniques emploient de la matière inerte et des végétaux, comme c'est le cas d'un enrochement dans lequel est introduit de la végétation. Les techniques naturelles utilisent le

pouvoir de stabilisation des racines des végétaux pour constituer la protection des rives. L'ensemencement des berges en est un exemple.

Pour préserver le plus possible le caractère naturel du parc, les techniques incluant des végétaux sont à privilégier pour stabiliser les rives. Des plans d'enrochements végétalisés ont été conçus en 2006 pour protéger les secteurs les plus critiques du parc. Pour les secteurs moins critiques, des schémas de plantations d'arbustes indigènes au parc, résistant aux forces érosives et ayant un grand pouvoir de stabilisation, ont été mis au point.

Sauvegarde

Grâce à ces techniques, la direction du parc compte protéger le chêne bicolore (une espèce susceptible d'être désignée menacée ou vulnérable), l'écosystème forestier exceptionnel (l'érablière argentée à chêne à gros fruits) et les infrastructures du parc.



Péril sur la route pour l'herpétofaune du parc national d'Oka



Martin Ouellet et Patrick Galois
(*Amphibia-Nature*)
Mathieu Lemay (*Parc national d'Oka*)

L'herpétofaune, qui regroupe les amphibiens et les reptiles, constitue aujourd'hui un groupe privilégié dans les efforts globaux de conservation de la biodiversité. Plusieurs de ces espèces sont menacées de disparition en raison de la perte et de la détérioration de leurs habitats. D'une superficie de 23,7 km², le parc national d'Oka représente un havre unique de biodiversité dans la grande région métropolitaine. Sur les 38 espèces que compte le Québec, déjà 20 espèces de grenouilles, de salamandres, de couleuvres et de tortues ont été recensées dans les limites du parc. Parmi celles-ci, la couleuvre à collier, la couleuvre d'eau et la couleuvre tachetée figurent sur la liste québécoise

des espèces susceptibles d'être désignées menacées ou vulnérables.

En périphérie du parc, les pressions du développement résidentiel et de l'agriculture se font de plus en plus sentir sur la biodiversité. Des pressions plus subtiles à l'intérieur du parc sont liées à la présence humaine, notamment la circulation routière et l'achalandage dans le secteur de la plage. Des travaux de recherche entrepris depuis 2005 ont démontré que de nombreux amphibiens et reptiles étaient victimes de la route.

Qu'est-ce qui pousse l'herpétofaune à affronter de tels dangers? Pour certaines espèces, il s'agit de déplacements entre les sites d'hiver et ceux d'été, qui peuvent être situés de chaque côté d'une route. Dans le cas des amphibiens, des migrations printanières vers les étangs de reproduction et la dispersion estivale des juvéniles sont fréquemment observées lors des journées et des nuits pluvieuses. Quant aux reptiles, juin est la période de pointe où les tortues femelles doivent quitter la sécurité de l'eau pour aller pondre leurs œufs sur la terre ferme. Ces tortues sont alors susceptibles de traverser des routes dans leur recherche de sites propices. Elles sont de plus attirées par le gravier le long des routes en raison de l'ensoleillement, qui est favorable à l'incubation des œufs. Pour les couleuvres, les routes d'asphalte offrent un endroit attrayant pour se chauffer au soleil.

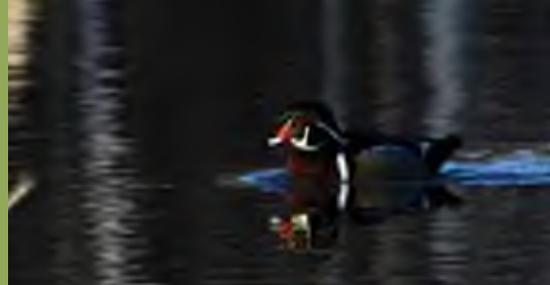
Dans le parc, les routes qui traversent les milieux humides, telles que les routes du camping et de la plage à la hauteur de la rivière aux Serpents, se sont avérées particulièrement meurtrières pour les grenouilles et les tortues. La route des Collines, sur toute sa longueur, a pour sa part son lot de couleuvres écrasées, spécialement lors de belles journées d'automne.

Des panneaux de sensibilisation uniques au Québec ont maintenant fait leur apparition en bordure des différentes routes du parc. Ils sont là pour nous rappeler de ralentir et d'être attentif, car à tout moment une grenouille, une tortue ou une couleuvre pourrait entreprendre une traversée fort périlleuse. La meilleure option demeure encore de limiter l'utilisation de l'automobile quand d'autres moyens comme le vélo, la marche ou la navette du parc sont disponibles. Finalement, si vous observez une tortue ou tout autre animal dans une fâcheuse position, nous vous prions de le signaler aussitôt au personnel du parc.

Comme partout ailleurs, la route, ça se partage!



Le canard branchu, l'emblème méconnu du parc national d'Oka



Monique Théoret et
Mathieu Lemay, gardes-parc
Nicolas Milot, biologiste

Saviez-vous que les parcs nationaux sont représentés par des animaux emblèmes? Celui du parc national d'Oka est le canard branchu. Ce choix est justifié par le fait que le parc est un lieu de nidification très productif pour cette espèce. Pourtant, il y a environ un siècle, ce canard était en grande difficulté.

De très abondant qu'il était au début de la colonisation européenne, le canard branchu s'est trouvé presque décimé au début des années 1900. Les principaux facteurs affectant les populations ont été une chasse trop intensive, jumelée à la perte d'habitat. Dès 1917, ce canard ainsi que plusieurs oiseaux migrateurs ont été protégés par la *Loi sur la convention concernant les oiseaux migrateurs* (L.C.O.M.).

Le canard branchu recherche des

forêts âgées, à proximité, entre autres, de zones inondées, où il peut aménager son nid dans des cavités. Cet habitat est favorisé par l'action du castor, dont les populations ont simultanément augmenté depuis 1940. La population de canards branchus s'est par la suite accrue sur le territoire du parc national d'Oka, notamment depuis 1975, grâce à l'installation de nichoirs par des organismes gouvernementaux et privés.

La femelle pond de huit à quinze œufs, qu'elle couve de vingt-sept à trente-sept jours. Et le mâle dans tout cela? Il garde les autres mâles à distance jusqu'à la fin de la période de couvain. Ensuite, afin de renouveler son plumage, il rejoint d'autres mâles pour muer à l'abri d'un bon couvert végétal. Quant à la femelle, elle mue après s'être occupée des canetons.

Moins de quarante-huit heures après l'éclosion des œufs, les canetons réagissent à l'appel de la cane et quittent le nid grâce à leurs griffes, leur chute étant amortie par leur plumage

ébouriffé. La femelle les guide vers un plan d'eau où ils peuvent se nourrir par eux-mêmes. Elle les accompagne quelque temps avant de se rendre à l'écart pour débiter sa mue. Parfois, des crèches se forment: plusieurs familles se réunissent, surveillées par une seule cane. Le taux de mortalité chez les canetons est élevé, leurs principaux prédateurs sont le grand brochet, le raton laveur et le grand héron.

Les canetons se nourrissent jusqu'à 70% d'insectes: ce régime stimule leur croissance. À maturité, ils se nourriront surtout de végétaux, soit des lentilles d'eau, des graminées et des glands. À la fin de leur première année de vie, ils pourront se reproduire. Suite aux parades nuptiales, les couples resteront liés pour la saison de reproduction. Au printemps, la femelle guide souvent le mâle choisi vers son propre lieu de naissance.



NOTRE APPROCHE ÉCOLOGIQUE DANS LA GESTION QUOTIDIENNE DES PARCS NATIONAUX

La Sépaq privilégie une approche écologique dans la gestion quotidienne des parcs nationaux dont elle a la responsabilité. Elle fait des choix environnementaux qui assurent au mieux la performance de ce volet essentiel du développement durable. Parmi les gestes concrets :

- Programme de suivi de l'intégrité écologique afin de suivre l'état de santé des parcs
- De plus en plus de bâtiments alimentés à l'énergie solaire
- Transport collectif dans les parcs nationaux des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, de la Gaspésie, de la Jacques-Cartier et d'Oka
- Véhicules électriques dans les parcs nationaux d'Oka et des Îles-de-Boucherville
- Réduction et rationalisation de la flotte de véhicules
- Diminution de la consommation d'eau potable dans les campings grâce à l'installation de compteurs dans les douches
- Programme de gestion des matières résiduelles
- Abandon progressif de remise de sacs en plastique à la clientèle
- Impression de nos outils de promotion sur du papier 100% postconsommation
- Produits ménagers biodégradables
- Éclairage naturel ou au néon

Ces actions témoignent de notre engagement à contribuer à une meilleure utilisation des ressources et à la conservation des territoires pour le bénéfice des générations actuelles et futures.

(suite) Le canard branchu, l'emblème méconnu du parc national d'Oka



Bernache du Canada

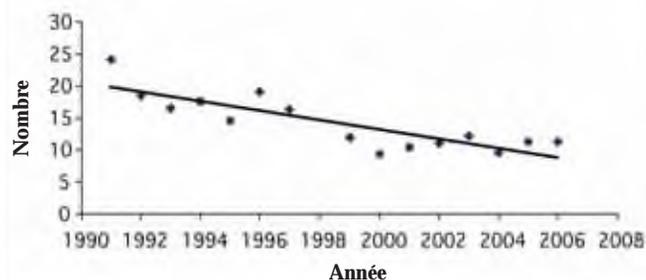
Les canards branchus hivernent sur la côte atlantique jusqu'au Mexique et à Cuba. Durant cette période, les employés du parc national d'Oka, en partenariat avec des membres du mouvement scout, font l'inventaire des niochirs.

Le suivi des niochirs permet d'en savoir plus sur l'utilisation de ces nids artificiels, mais aussi de mieux se renseigner sur la ponte et sur la réussite d'une couvée. Depuis les quinze dernières années, plus de cinq mille canetons sont nés dans les érablières du parc. Par contre, d'année en année, les canards branchus d'Oka produisent moins d'œufs. Bien que cette tendance soit à la baisse localement, le pourcentage d'œufs qui éclosent dans les nids menés à terme est constant. Il faut donc comprendre qu'il y a une baisse du nombre de canetons qui naissent dans nos niochirs, mais que cela résulte de facteurs non-mesurés par ce suivi. Plusieurs hypothèses peuvent alors être soulevées, comme la détérioration de l'habitat, la surpopulation de canards branchus dans les marécages du parc, le rajeunissement de la

population, qui se reproduirait moins que les populations plus établies, la prédation, etc.

En définitive, l'installation des niochirs à canard branchu au parc national d'Oka a sûrement contribué au rétablissement observé de notre oiseau emblématique dans tout le nord-est de l'Amérique. Bien que cela soit une réussite, il est important de comprendre que le rôle du parc national d'Oka n'est pas d'intervenir dans la dynamique des populations, mais de protéger et de maintenir la qualité des écosystèmes pour l'ensemble des espèces. En ce sens, il y aura toujours de la place sur ce territoire pour le canard réputé comme étant le plus coloré de nos canards.

Nombre moyen d'œufs par nid mené à terme



Les données de 1998 sont manquantes.



Recyclez! C'est important...



Le verre...



Le métal...



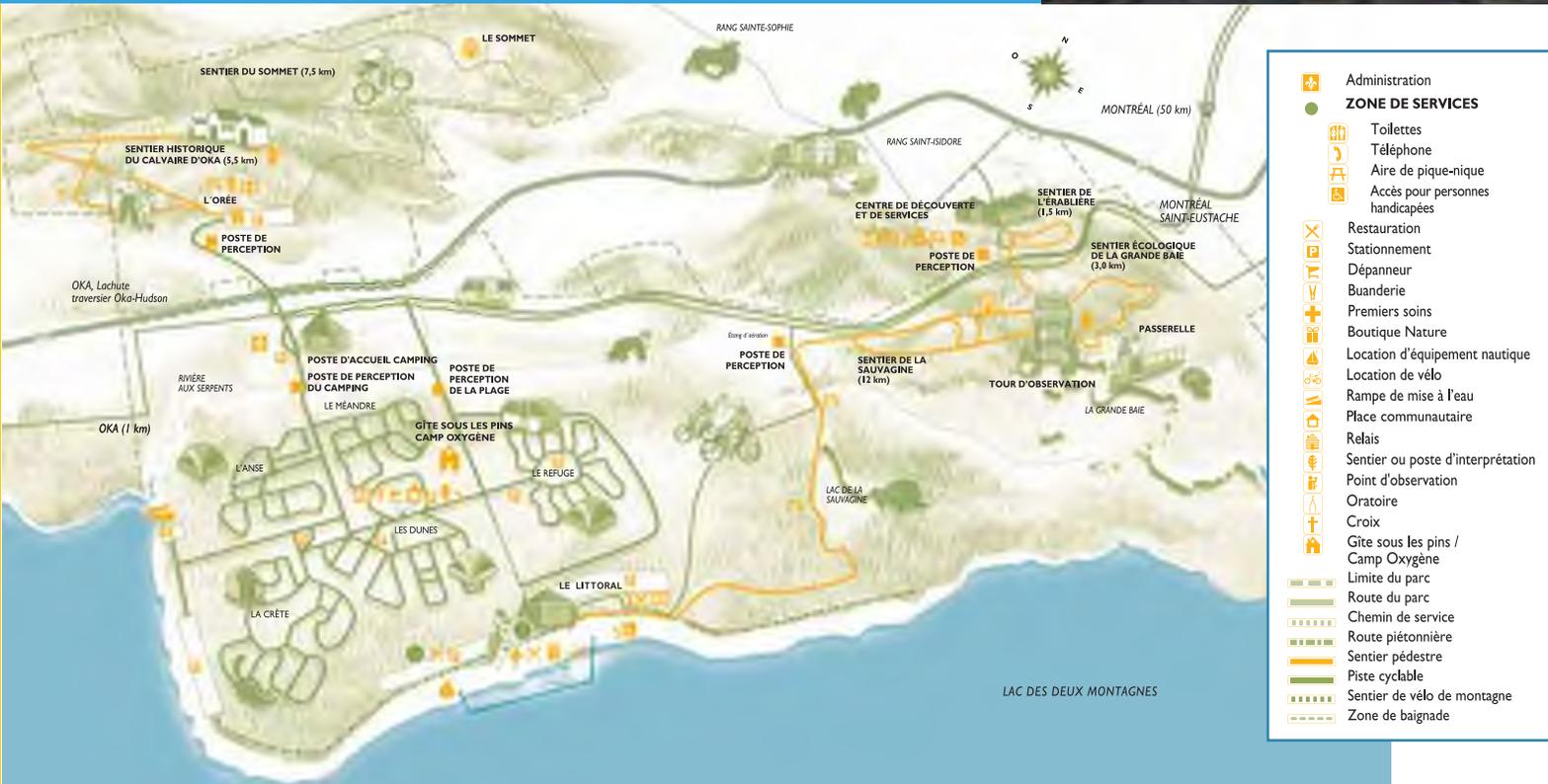
Et le plastique...



PLASTIQUE
VERRE, METAL

...sont recyclables. Merci de contribuer à la protection de l'environnement en déposant vos contenants dans les bacs prévus à cet effet dans tous les parcs nationaux du réseau Parcs Québec.

Carte du parc et tarification



- Administration
- ZONE DE SERVICES**
- Toilettes
- Téléphone
- Aire de pique-nique
- Accès pour personnes handicapées
- Restauration
- Stationnement
- Dépanneur
- Buanderie
- Premiers soins
- Boutique Nature
- Location d'équipement nautique
- Location de vélo
- Rampe de mise à l'eau
- Place communautaire
- Relais
- Sentier ou poste d'interprétation
- Point d'observation
- Oratoire
- Croix
- Gîte sous les pins / Camp Oxygène
- Limite du parc
- Route du parc
- Chemin de service
- Route piétonnière
- Sentier pédestre
- Piste cyclable
- Sentier de vélo de montagne
- Zone de baignade

Camping - 4 mai au 8 octobre 2007 (tarification d'accès et taxes en sus)	
3 services (eau, électricité et égout)	32,47 \$
Sans services (eau, bâtiment sanitaire à proximité)	21,94 \$
9 octobre 2007 au 2 mai 2008 Camping rustique (secteur les Dunes)	17,11 \$
Véhicule supplémentaire Stationnement de véhicules supplémentaires 7,46 \$/véhicule/nuit 14,92 \$/véhicule/séjour	
Camping Clés en main sous la tente (tarification d'accès et taxes en sus)	
Forfait comprenant une tente pouvant accueillir 6 personnes, une lanterne rechargeable, des tapis de sol, l'emplacement de camping « sans services », le poêle à bois et le bois de chauffage (1 paquet d'allume-feu et 1 sac de bûches par nuit).	
1^{er} décembre 2007 au 28 avril 2008 (camping d'hiver)	59,00 \$/nuit
<i>Notes : Réservation pour un minimum de 2 nuits. Dépôt de 219,39 \$ requis à l'arrivée.</i>	
Prêt-à-camper (tarification d'accès et taxes en sus)	
Forfait comprenant un emplacement, une tente-roulotte pouvant accueillir 6 personnes dont un maximum de 4 adultes, le nécessaire à la préparation des repas incluant un poêle sous un auvent, un frigo, de la vaisselle et une	

batterie de cuisine. Services inclus : électricité, eau courante sur l'emplacement ou à proximité et accès à un bloc sanitaire (douches et toilettes).	
<i>Non fournies : Lingerie, nourriture, glacière</i>	
15 juin au 8 octobre 2007 85,00 \$/nuit (2 adultes et leurs enfants)	
<i>Notes : Réservation pour un minimum de 2 nuits. Dépôt de 219,39 \$ requis à l'arrivée.</i>	
Gîte sous les pins (taxes en sus)	
Coût d'une chambre : 55,00 \$/nuit (2 adultes et 2 enfants)	
Adulte supplémentaire : 10,50 \$/pers./nuit	
Camp Oxygène (taxes en sus) 3 juillet au 24 août 2007	
Camp avec hébergement sous la tente (7 à 13 ans) 75,00 \$/nuit	
Camp à la journée (5 à 13 ans) 35,50 \$/jour	
Tarification d'accès 2001-2007 (taxes incluses)	
Personne, catégorie ou groupe de personnes	Quotidien pour un parc Annuel pour un parc Annuel pour tous les parcs
Tarifs de base	
1 adulte	3,50 \$ 16,50 \$ 30,00 \$
1 enfant de 6 à 17 ans	1,50 \$ 7,50 \$ 15,00 \$
1 enfant de 5 ans et moins	Gratuit Gratuit Gratuit

Personne, catégorie ou groupe de personnes	Quotidien pour un parc	Annuel pour un parc	Annuel pour tous les parcs
Tarifs famille			
1 adulte accompagné de ses enfants âgés de 6 à 17 ans	5,00 \$	25,00 \$	45,00 \$
2 adultes accompagnés de leurs enfants âgés de 6 à 17 ans	7,00 \$	35,00 \$	70,00 \$
Groupe (sur réservation seulement)			3,00 \$
<i>NOTES : La carte annuelle Parc et la carte annuelle Réseau sont valides pour une période de 12 mois à compter de la date de l'achat.</i>			
Tarification de stationnement (taxes incluses)			
Types de véhicules	Quotidien	Vignette saisonnière de stationnement	
Automobile / bateau	7,00 \$	42,00 \$	
Moto	4,50 \$	27,00 \$	
Motorisé ou roulotte	7,00 \$	42,00 \$	
Minibus	14,00 \$	s.o.	
Autobus	28,00 \$	s.o.	
<i>NOTES : Les visiteurs déboursent les frais de stationnement pendant les saisons où la plage est surveillée. La vignette saisonnière de stationnement est valide pour une seule saison estivale. Les dates de saison varient d'un parc à l'autre. La vignette est acceptée dans tous les parcs où des frais de stationnement sont perçus. Le parc national d'Oka se réserve le droit de modifier ou de fermer l'accès aux différents stationnements sans préavis selon la saison et les périodes d'achalandage.</i>			

Le parc national d'Oka se réserve le droit de modifier les tarifs, modalités et services sans préavis.

Renseignements sur le camping



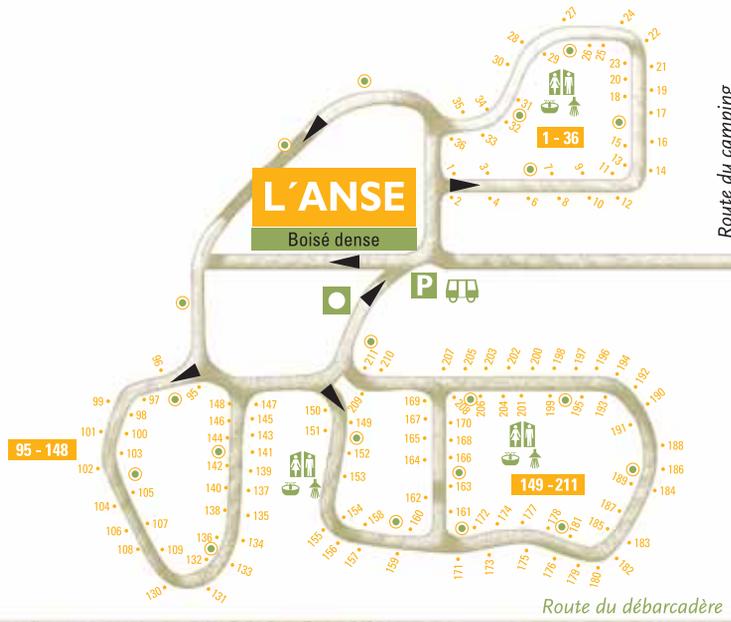
POSTE D'ACCUEIL CAMPING
POSTE DE GARDE DE NUIT
POSTE DE PERCEPTION



POSTE DE PERCEPTION
DE LA PLAGE

LE MÉANDRE

Boisé dense

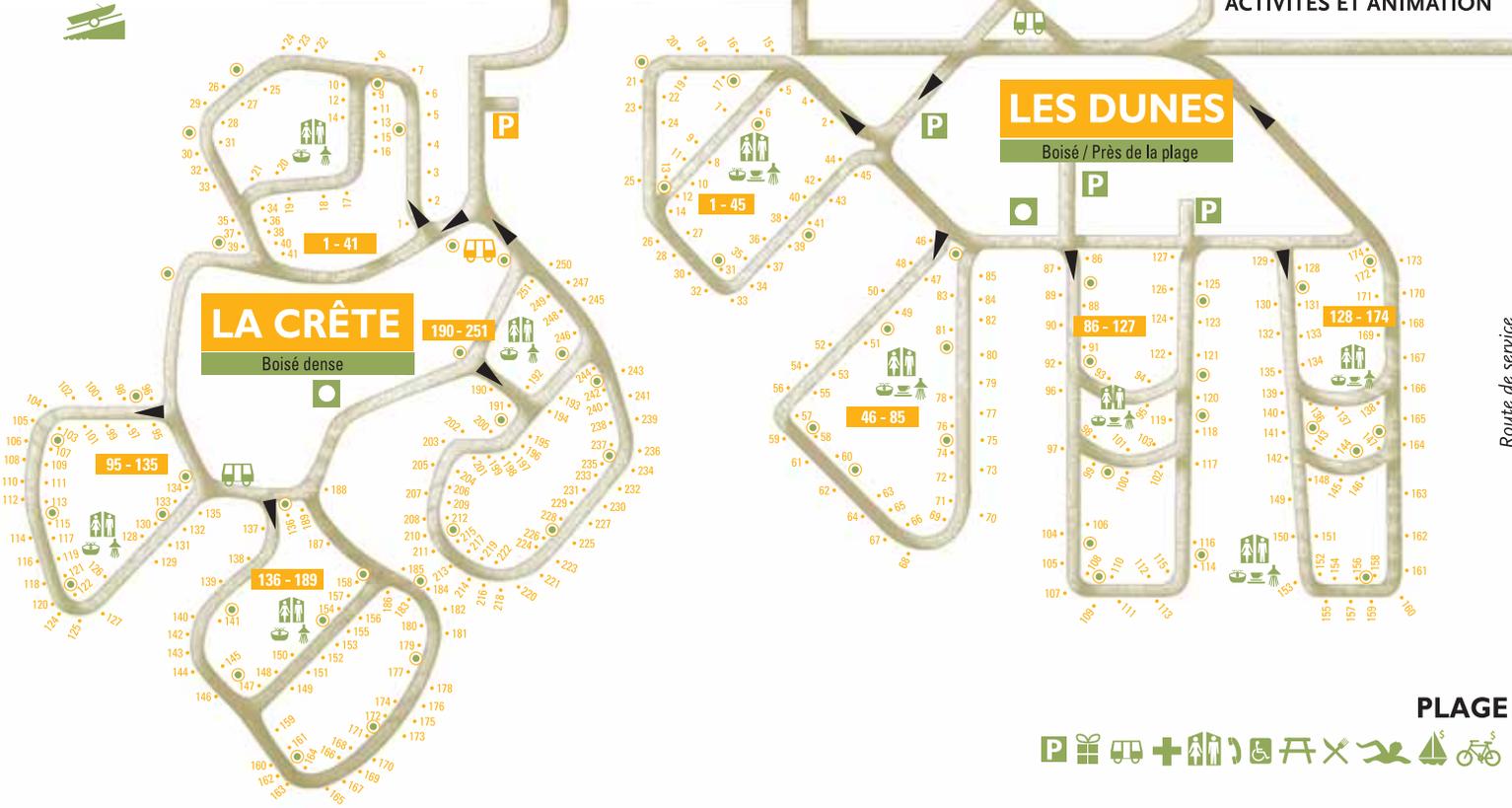


GÎTE SOUS LES PINS
CAMP OXYGÈNE

PLACE COMMUNAUTAIRE
ACTIVITÉS ET ANIMATION

LES DUNES

Boisé / Près de la plage



PLAGE





RÉGLEMENTATION CAMPING

Arrivée, renouvellement et départ

Arrivée : 15 h à 22 h

Le campement doit être installé avant 22 h. L'accès aux emplacements peut être restreint après cette heure. La Sépaq ne garantit pas la disponibilité du site de camping avant 15 h.

Départ : 15 h

Gîte sous les pins:

(Arrivée 16 h et départ 12 h)

Tout client qui ne se sera pas présenté 24 heures après sa date prévue d'arrivée sans en aviser le Service des ventes et réservations ou l'établissement verra son emplacement reloué à la nuitée, et ce, à compter de 15 h, chaque jour.

La réservation d'un emplacement de camping n'accorde pas la priorité à l'occupant pour le prolongement de son séjour au-delà des nuitées qui ont été payées.

Règlements généraux

Visiteurs

Les visiteurs sont admis jusqu'à 20 h et ils doivent avoir quitté l'établissement au plus tard à 22 h. Ils doivent défrayer les coûts de l'autorisation d'accès.

Animaux domestiques

Les animaux domestiques sont interdits dans les parcs nationaux. Cependant, les chiens-guides et les chiens d'assistance en formation ou qui accompagnent une personne aveugle ou une personne présentant une restriction dans tous les bâtiments et les lieux publics. Ils doivent cependant être facilement identifiables en portant le foulard Mira ou le harnais et être tenus en laisse en tout temps. Le code d'éthique de la Fondation Mira doit être respecté par les personnes qui en ont la charge, notamment en conservant avec eux la lettre d'accréditation de la Fondation.

Couvre-feu et quiétude des lieux

En tout temps, les campeurs doivent éviter de faire du bruit excessif, ce qui inclut l'usage de génératrice, d'air climatisé, etc. À noter que le couvre-feu est en vigueur de 23 h à 8 h et que pendant cette période aucun bruit susceptible d'être entendu de l'emplacement voisin n'est autorisé.

En tout lieu et en tout temps, il est demandé d'utiliser des écouteurs personnels lors de l'usage d'une radio, et

ce, pour assurer une expérience de grande qualité aux visiteurs.

Circulation

La vitesse maximale permise lorsqu'on circule en véhicule dans les secteurs de camping est de 10 km/h.

Respect de l'espace aménagé

Afin de protéger la végétation qui entoure un emplacement de camping, le campement doit être installé uniquement sur la partie aménagée et délimitée à cette fin. Les feux de camp ou de cuisson sont permis seulement aux endroits aménagés à cette fin et doivent être éteints avant le coucher. En tout temps, ces derniers doivent être gardés sous la surveillance d'une personne responsable et être d'une hauteur raisonnable.

Propreté et bris d'équipement

En tout temps, le campeur doit laisser le lieu qu'il occupe et les équipements qu'il utilise dans un bon état et propres.

Tous les bris causés aux équipements de la Sépaq seront facturés au client. De même, les emplacements laissés en état de malpropreté seront nettoyés aux frais du client.

Respect de l'environnement

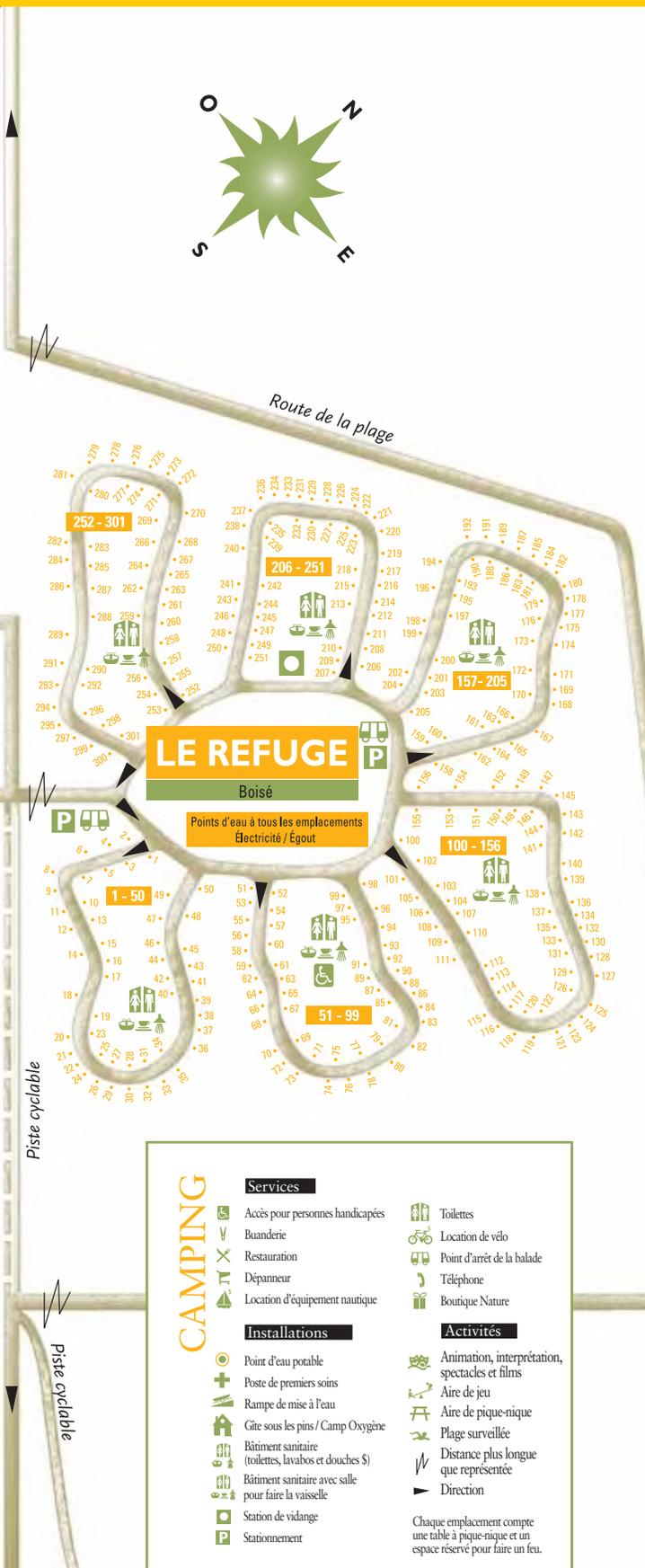
La conservation du milieu naturel est l'affaire de tous. À cet effet, il est interdit :

- d'abattre, de capturer, de blesser, de molester, de harceler, de nourrir ou d'apprivoiser un animal ;
- de jeter des déchets ailleurs que dans les contenants prévus à cette fin ou de brûler ses déchets dans le feu de camp ;
- d'abattre, d'endommager, d'enlever ou d'introduire un arbre, un arbuste ou une plante herbacée ou une partie de ceux-ci ;
- de ramasser le bois mort ;
- de laisser traîner de la vaisselle ou de la nourriture. Par respect pour la faune, il importe de ranger la nourriture dans l'automobile ou dans les aménagements prévus à cette fin.

MESSAGE IMPORTANT

Une personne qui contrevient aux présents règlements peut être expulsée sur-le-champ, et ce, sans remboursement.

Les versions complètes de la réglementation Camping et Villégiature sont disponibles à l'accueil camping.



Modalités de gestion du camping

Période de réservation

À compter du 1^{er} mai 2007

Une réservation pour un séjour en camping incluant le camping d'hiver peut être prise pour n'importe laquelle des dates désirées pour l'année en cours.

Nombre de personnes par emplacement

Un emplacement de camping peut accueillir :

- Un maximum de 6 personnes. Le tarif de base étant pour 2 adultes, des frais additionnels de 4,83 \$ par nuit plus taxes s'appliquent pour les autres adultes supplémentaires. Dans le cas d'une famille, un maximum de deux adultes et les enfants de moins de 18 ans est accepté;
- Deux tentes ou une seule tente et un équipement récréatif immatriculé sont autorisés là où l'emplacement le permet;
- Camping d'hiver : Le nombre d'occupants maximum par emplacement varie de 2 à 4 personnes incluant les enfants. Deux tentes ou une seule tente sont autorisées là où l'emplacement le permet;
- Une tente cuisine sans fond.

Nombre d'emplacements par réservation

Pour les réservations prises par Internet, il n'est pas possible de réserver plus d'un emplacement par transaction. Par ailleurs, pour les réservations téléphoniques, la règle suivante s'applique :

- Du 15 janvier au 30 avril, pour chaque appel, il est possible de réserver un maximum de 3 emplacements, et ce, pour un même séjour (mêmes dates ou dates qui se chevauchent). Les frais qui s'appliquent sont de 4,39 \$ plus taxes par emplacement;
- À compter du 1^{er} mai, pour chaque appel, il est possible de réserver plusieurs emplacements pouvant être échelonnés sur plusieurs séjours (dates différentes). Les frais qui s'appliquent sont de 4,39 \$ plus taxes par emplacement jusqu'à un maximum de 13,17 \$ plus taxes par séjour.

Nombre de véhicules par emplacement

Un seul véhicule est permis par emplacement, sans frais. Des frais de stationnement s'appliquent pour les véhicules supplémentaires. Ces derniers doivent être installés dans les aires aménagées et identifiées à cette fin.

Camping d'hiver : Aucun véhicule sur l'emplacement (accessible à pied). Les véhicules doivent être stationnés dans les aires aménagées et identifiées à cette fin, et ce, sans frais supplémentaires.

Nombre de nuitées par réservation

Il est possible de réserver en tout temps à la nuitée à l'exception :

- Les fins de semaine et les jours fériés qui sont compris entre le 1^{er} mai et le 3 septembre 2007 ainsi que la fin de semaine de l'Action de grâce ;
- Un minimum de 2 nuitées est requis (jeudi et vendredi/vendredi et samedi/samedi et dimanche/dimanche et lundi);
- Les réservations pour une seule nuit sont acceptées 48 heures précédant l'entrée sur le site, et ce, à compter de 8h30, autant sur le site Internet que par la centrale de réservation téléphonique;
- Un maximum de 14 nuits est autorisé.

Modification d'une réservation

Pour toute modification d'une réservation, nous vous invitons à contacter le Service des ventes et réservations de la Sépaq, au 1-800-665-6527.

Jusqu'à 7 jours avant la date du début du séjour :

- Les modifications sont autorisées en tout temps;
- Des frais de modification seront chargés pour toutes les modifications à la baisse (sauf si la demande est à l'effet d'enlever des autorisations d'accès et des personnes additionnelles);
- L'annulation d'un terrain dans une réservation comprenant plus d'un terrain sera considérée comme une annulation et les frais de modifications ne seront pas chargés.

6 jours et moins avant la date du début du séjour :

- Aucune modification à la baisse dans toutes les situations, ni aucun changement de date.

IMPORTANT : En pré-saison, soit du 15 janvier au 30 avril, aucune modification n'est permise dans le mois qui suit la prise de la réservation. Pour toute réservation comprenant une ou plusieurs des nuits suivantes : les 18, 19 et 20 mai, 22, 23 et 24 juin, 29, 30 juin et 1^{er} juillet, ainsi que 31 août, 1^{er} et 2 septembre, et totalisant entre 4 et 14 nuits, 30% du montant total des nuits annulées est non remboursable en tout temps. (frais de modification non applicables)

Annulation d'une réservation

Jusqu'à 7 jours avant la date du début du séjour :

- Le client reçoit un remboursement total.



6 jours et moins avant la date du début du séjour :

- Aucun remboursement dans toutes les situations, y compris une arrivée tardive ou un départ avant la fin du séjour.

IMPORTANT : Les frais de réservation sont non remboursables en tout temps. En pré-saison, soit du 15 janvier au 30 avril, aucune modification n'est permise dans le mois qui suit la prise de la réservation. Pour toute réservation comprenant une ou plusieurs des nuits suivantes : les 18, 19 et 20 mai, 22, 23 et 24 juin, 29, 30 juin et 1^{er} juillet, ainsi que 31 août, 1^{er} et 2 septembre, et totalisant entre 4 et 14 nuits, 30% du montant total des nuits annulées est non remboursable en tout temps. (frais de modification non applicables)

PAIEMENT ET FRAIS EN VIGUEUR

Modalités de paiement

Au moment de la réservation, le client doit acquitter le coût total du séjour plus les frais applicables.

Le paiement peut être effectué :

- par carte de crédit;
- par chèque ou mandat-poste, si la réservation est effectuée 21 jours ou plus avant le début du séjour. Dans ce cas, le paiement devra être reçu dans un délai de 14 jours après la prise de la réservation. Quinze (15) jours après la date de prise de réservation, à défaut de réception du paiement, la réservation sera automatiquement annulée sans autre avis par le S.V.R. ou l'établissement, et le site pourra être reloué.

Tarification pour les personnes de 65 ans et plus

Les personnes de 65 ans et plus pourront bénéficier d'un rabais de 10 % pour un séjour aux périodes et dates suivantes :

- Du début de la saison estivale jusqu'au 15 juin, du dimanche au jeudi inclusivement;
- Du 15 août à la fin de la saison estivale, du dimanche au jeudi inclusivement.

La réservation est payable au tarif régulier et un remboursement sera effectué au comptoir à l'arrivée du client, sur présentation d'une carte d'identité. Le rabais est aussi appliqué directement au comptoir même si le client n'a pas fait de réservation avant son arrivée.

Frais de réservation et de modification

Des **frais de réservation** de 4,39 \$ plus les taxes sont applicables lors d'une réservation, et ce, qu'elle soit prise par téléphone, par Internet, à l'un des bureaux de vente de la Sépaq ou au poste d'accueil du parc. À noter que des frais de réservation sont applicables pour chaque site, jusqu'à un maximum de 13,17 \$ plus les taxes par appel, par séjour.

(suite) Modalités de gestion du camping

Il n'y a pas de frais de réservation pour toute personne se présentant à un poste d'accueil dans la mesure où la réservation est prise pour la journée même.

Jusqu'à 7 jours avant le début du séjour, des **frais de modification** de 4,39 \$ plus les taxes sont applicables pour toute modification à la baisse.

Pour toute réservation comprenant une ou plusieurs des nuits suivantes : les 18, 19 et 20 mai, 22, 23 et 24 juin, 29, 30 juin et 1^{er} juillet, ainsi que 31 août, 1^{er} et 2 septembre, et totalisant entre 4 et 14 nuits, 30 % du montant total des nuits annulées est non remboursable en tout temps. (frais de modification non applicables)

Frais de stationnement pour véhicule supplémentaire

Des **frais de stationnement** de 7,46 \$/nuit/véhicule ou de 14,92 \$/séjour/véhicule plus les taxes s'appliquent pour les véhicules supplémentaires. Ces derniers doivent être stationnés dans les aires aménagées et identifiées à cette fin.

Autorisation d'accès dans les parcs et stationnement de plage

La clientèle en hébergement camping doit défrayer l'autorisation d'accès applicable quotidiennement ou détenir une carte annuelle Parc ou Réseau.

Un tarif de stationnement est applicable à tout véhicule qui accède au stationnement durant les périodes d'exploitation de la plage surveillée.

Pour la clientèle en hébergement camping qui arrive avant l'heure prévue, soit 15 h, le stationnement est gratuit dans les secteurs de camping. Dans le cas de non disponibilité, un tarif de stationnement est exigé.

Informations

Pour des plus amples renseignements concernant la carte annuelle Réseau et la vignette saisonnière de stationnement, vous pouvez visiter notre site Internet au www.sepaq.com ou communiquer avec notre service des ventes et réservations au 1-800-665-6527.

PROGRAMME DE SATISFACTION GARANTIE DE LA SÉPAQ

Client sans réservation

Si, dès son arrivée, le client n'est pas satisfait de son emplacement de camping, la Sépaq s'engage à rembourser la totalité du prix de location de l'emplacement, si le client en fait la demande dans les trente minutes suivant son enregistrement.

Client avec une réservation

Lorsque le client est détenteur d'une réservation, la Sépaq prendra les mesures nécessaires pour lui offrir un autre emplacement, et ce, selon les disponibilités.

LOI D'ACCÈS À L'INFORMATION

En raison de la Loi d'accès à l'information, le personnel des établissements de la Sépaq ne pourra transmettre, par téléphone ou aux personnes se présentant dans l'un de ses établissements, toute information sur la clientèle (nom, numéro du site, etc.). Cependant, un babillard situé au poste d'accueil sera mis à la disposition des clients qui souhaitent laisser des messages à leurs visiteurs.

Location d'équipement (taxes en sus)

	1 h	3 h	1 journée
Canot	12,51 \$	24,79 \$	35,32 \$
Kayak simple	11,19 \$	22,38 \$	31,81 \$
Kayak double	13,60 \$	26,99 \$	38,61 \$
Pédalo	12,51 \$	24,79 \$	35,32 \$
Planche à voile	16,68 \$		32,69 \$
Power Paddler	4,56 \$		
Vélo hybride	10,53 \$	20,62 \$	29,40 \$
Vélo tandem	15,14 \$	30,28 \$	43,22 \$
Vélo pour enfant	7,02 \$	10,09 \$	14,26 \$
Chariot pour enfant	6,36 \$	13,16 \$	18,21 \$

Le parc national d'Oka se réserve le droit de modifier les tarifs, modalités et services sans préavis.

PÉDALER ET CÉLÉBRER SUR LA ROUTE VERTE

Parcourir le Québec à vélo, du nord au sud et d'est en ouest: le rêve des cyclistes se réalise avec l'inauguration officielle de la Route verte en 2007! Cette véloroute de plus de 4000 kilomètres, le plus grand itinéraire cyclable d'Amérique, relie entre elles 16 régions du Québec et traverse plus de 320 municipalités.

La Société des établissements de plein air du Québec est fière de contribuer au développement de la Route verte sur ses territoires et vous souhaite une bonne randonnée!

L'inauguration officielle de la Route verte aura lieu le 10 août 2007 et de nombreux événements se préparent dans toutes les régions: surveillez la programmation sur www.routeverte.com.

Québec

LA
ROUTE
VERTE
INAUGURATION
OFFICIELLE 07

LA ROUTE VERTE EST UNE IDÉE ORIGINALE DE VÉLO QUÉBEC, RÉALISÉE AVEC LE GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, LE MINISTÈRE DES TRANSPORTS ET PRÈS D'UN MILLIER DE PARTENAIRES RÉGIONAUX.

Explorer le parc !



Randonnée pédestre	Longueur et durée	Degré de difficulté	Lieu de départ
<p>Sentier de l'Érablière</p> <p><i>Découvrez les mille et une particularités de cette magnifique érablière.</i></p>	<p>1,5 km 30 minutes</p>	Facile	Centre de découverte et de services
<p>Sentier de la Grande Baie</p> <p><i>Quartier général des oiseaux migrateurs, la Grande Baie, où marais et érablière argentée se côtoient, est typique des milieux humides du sud du Québec.</i></p>	<p>3,0 km 60 minutes</p>	Facile	Centre de découverte et de services
<p>Sentier du Calvaire d'Oka</p> <p><i>Une randonnée dans le passé ! Chemin de croix aménagé par les Sulpiciens, le sentier s'achève sur un point de vue panoramique, où trois chapelles font la vigie depuis 1742.</i></p>	<p>5,5 km 90 minutes</p>	Intermédiaire	Stationnement du Calvaire d'Oka
<p>Sentier la Sauvagine</p> <p><i>L'exotisme des berges du lac des Deux Montagnes invite à la rêverie, et le calme de la chênaie prépare l'entrée au pays du lac de la Sauvagine. Laissez-vous séduire par la rivière aux Serpents et le panorama mystérieux d'une érablière argentée.</i></p>	<p>12 km 4 h</p>	Intermédiaire	Centre de services Le Littoral ou Centre de découverte et de services

Du 16 juin au 3 septembre 2007, profitez du service de balade

Le service de balade est offert gratuitement aux campeurs les samedis, dimanches et les jours fériés pour se rendre à la plage (non disponible en cas de pluie). Ce service est mis en place dans le but de diminuer la circulation sur la route du camping et d'assurer une sécurité aux cyclistes et aux piétons. Durant ces journées, les campeurs qui souhaitent malgré tout utiliser leur voiture pour se rendre à la plage doivent se présenter à la guérite et payer le tarif de stationnement. Les campeurs peuvent aussi accéder à la plage à pied ou à vélo.

Le service est offert de 8 h à 20 h (environ aux 20 minutes) et les points d'arrêt sont identifiés sur la carte du camping. Lors de la journée du départ, les campeurs peuvent stationner dans la boucle de contour de la place communautaire et profiter de la balade pour se rendre à la plage.



Découvertes à la carte!

Procurez-vous notre carte topographique Été/Hiver à tous les points de service. Contribuez à l'économie de papier. Dépôt de 2,00 \$

Le camp Oxygène pour les 5 à 13 ans

Du 3 juillet au 24 août 2007

Camp à la journée (5 à 13 ans)
Camp avec hébergement sous la tente
(nuitées au choix) (7 à 13 ans)

Au programme :

activités de découverte ;
baignade ;
bicyclette ;
canot ;
kayak ;
natation ;
planche à voile.

Formulaire d'inscription et
information générale
(horaires, tarifs et modalités
de paiement) disponibles au
www.parcsquebec.com.
Téléphone: (450) 479-8365
camp.oxygene@sepaq.com



Nouvelle formule

Forfait hébergement de type camp de vacances (disponible à l'année).
Classes vertes, rouges, blanches, camps scouts et camps de jour.

Relâche scolaire

*Le camp Oxygène
(avec ou sans hébergement)*
Ski de fond, raquette, patinage,
glissade, grands jeux et bien plus...

Groupes scolaires

*L'école au naturel... avec ou sans
hébergement*
Vaste gamme d'activités de
découverte et de plein air ;
Repas et collations sur place ;
Hébergement au Gîte sous les pins.

Groupes corporatifs

En toute saison, faites affaire avec
nous et laissez-nous vous surprendre !
(450) 479-8365



Bâtir votre château, un jeu d'enfant !

13^e édition
Concours de châteaux
de sable

Dimanche 2 septembre 2007

« De nature, de rêve et d'évasion »
Entrez dans le jeu en tant qu'artisan de
votre château ou à titre d'observateur !

Activités à la carte :

- dégustation de produits régionaux ;
- grande vente d'équipements nautiques et d'articles de plein air (incluant sports d'hiver).



« Véloka »

Des rangs donnés à découvrir...
Trois parcours contrôlés. Un
groupe Express.

Formulaire d'inscription et info-
rmation générale disponibles au
www.municipalite.oka.qc.ca.

Activités hivernales



Rencontres amicales en soirée Une première dans les Laurentides !

Amis du ski, enfants, parents, amateurs comme expérimentés, venez participer à ces rencontres amicales de ski de fond au parc national d'Oka. Parcours de 500 m, par équipe de deux et sous forme de relais. Prix de participation.

Randonnée à raquettes au Calvaire d'Oka

Du 11 janvier au 1^{er} mars 2008
Tous les vendredis et samedis soir
Randonnée de groupe accompagnée dans le sentier La Montée. Parcours de 3,6 km. Départ à 19 h 30. Durée de 2 h. Tarif: 14,04 \$/adulte et 7,02 \$/enfant, incluant l'équipement (taxes non incluses, réservation obligatoire).

- * Anneau de glace sur le lac
- * Camping d'hiver
Rustique et Clés en main
- * Glissade
- * Randonnée pédestre sur neige
- * Raquette
- * Ski de fond et sentier illuminé de 4 kilomètres

École de ski de fond

Programme pour les 4 à 12 ans

Places limitées. Inscrivez vos enfants dès l'automne!

Le club Échoski pour les fondeurs âgés de 11 à 13 ans

Cours particuliers sur mesure (forfaits disponibles)

Cliniques de fartage



ACHETEZ NATURE

Saviez-vous que les «Boutique Nature» Parcs Québec vous offrent une vaste gamme d'articles souvenirs, de vêtements et de produits de découverte de la nature?

Afin d'éliminer graduellement l'utilisation des sacs en plastique dans son réseau, Parcs Québec propose maintenant son sac réutilisable. Voilà un moyen bien concret de contribuer à la préservation de notre précieux environnement!

100%

recyclable
réutilisable
fait au Québec
écologique
environnemental



Visitez notre boutique virtuelle
ParcsQuebec.com

TOUS LES PROFITS SONT RÉINVESTIS DANS LES PARCS AFIN D'EN ASSURER LA CONSERVATION.



Calendrier des activités de découverte



MAI 2007

JOURS	HEURES	ACTIVITÉS
Dimanche 6, 13 et 20	13h30 à 15h00	Sous le charme du printemps
Lundi 21	13h30 à 15h00	Sous le charme du printemps
Samedi 5, 12 et 19	13h30 à 15h00	Au marais, ouvrez l'oeil

JUIN 2007

JOURS	HEURES	ACTIVITÉS
Dimanche 3, 10 et 17	10h00 à 11h15	Les détectives sur la piste des animaux (vélo)
	11h30 à 13h00	Conservons ! (activité postée au C.D.S.*)
Dimanche 24	10h00 à 11h30 20h30 à 21h30	Démasquons le raton Un monde à l'envers
Lundi 25	10h00 à 11h15	Les détectives sur la piste des animaux (vélo)
	19h30 à 20h30	Soirée pierres et mystères
Mardi 26	10h00 à 11h15	\$ En pédalo sur les flots
	20h30 à 21h30	Un monde à l'envers
Mercredi 27	10h00 à 11h15	Joignez le reptile à l'agréable
	20h30 à 21h30	Eau de vie, eau de lac, au-delà
Jeudi 28	10h00 à 11h15	\$ En pédalo sur les flots
	19h30 à 20h30	Qui l'eut vu, qui l'eut cru !
Vendredi 22 et 29	10h00 à 11h15	Campeurs de l'an zéro
	13h30 à 15h00	Un lac, une source de découvertes
	20h00 à 21h15	\$ Silence, on avance !
Samedi 2, 9 et 16	10h00 à 11h15	L'architecte aux grandes dents
	11h30 à 13h00	Conservons ! (activité postée au Calvaire d'Oka)
Samedi 23 et 30	10h00 à 11h15	Concours Parc en sable
	20h30 à 21h30	On «conte» sur vous !

JUILLET 2007

JOURS	HEURES	ACTIVITÉS
Dimanche 1, 8, 15, 22 et 29	10h00 à 11h30	Démasquons le raton
	20h30 à 21h30	Un monde à l'envers
Lundi 2, 9, 16, 23 et 30	10h00 à 11h15	Les détectives sur la piste des animaux (vélo)
	19h30 à 20h30	Soirée pierres et mystères
Mardi 3 et 10	10h00 à 11h15	\$ En pédalo sur les flots
	20h30 à 21h30	Un monde à l'envers
Mardi 17, 24 et 31	10h00 à 11h15	À vos marais, prêts, partez!
	20h30 à 21h30	Un monde à l'envers
Mercredi 4, 11, 18 et 25	10h00 à 11h15	Joignez le reptile à l'agréable
	20h30 à 21h30	Eau de vie, eau de lac, au-delà
Jeudi 5, 12, 19 et 26	10h00 à 11h15	\$ En pédalo sur les flots
	19h30 à 20h30	Qui l'eut vu, qui l'eut cru !
Vendredi 6, 13, 20 et 27	10h00 à 11h15	Campeurs de l'an zéro
	13h30 à 15h00	Un lac, une source de découvertes
	20h00 à 21h15	\$ Silence, on avance !
Samedi 7, 14, 21 et 28	10h00 à 11h15	Concours Parc en sable
	20h30 à 21h30	On «conte» sur vous !

* C.D.S. : Centre de découverte et de services

AOÛT 2007

JOURS	HEURES	ACTIVITÉS
Dimanche 5, 12, 19 et 26	10h00 à 11h30	Démasquons le raton
	20h00 à 21h00	Un monde à l'envers
Lundi 6 et 13	10h00 à 11h15	Les détectives sur la piste des animaux (vélo)
	19h30 à 20h30	Soirée pierres et mystères
Mardi 7 et 14	10h00 à 11h15	À vos marais, prêts, partez!
	20h00 à 21h00	Un monde à l'envers
Mercredi 1, 8 et 15	10h00 à 11h15	Joignez le reptile à l'agréable
	20h00 à 21h00	Eau de vie, eau de lac, au-delà
Jeudi 2, 9 et 16	10h00 à 11h15	\$ En pédalo sur les flots
	19h30 à 20h30	Qui l'eut vu, qui l'eut cru !
Vendredi 3, 10 et 17	10h00 à 11h15	Campeurs de l'an zéro
	13h30 à 15h00	Un lac, une source de découvertes
	19h30 à 20h45	\$ Silence, on avance !
Vendredi 31	19h30 à 20h30	Soirée pierres et mystères
Samedi 4	10h00 à 11h15	Concours Parc en sable
	19h30 à 20h30	L'homme qui taille la pierre
Samedi 11, 18 et 25	10h00 à 11h15	Concours Parc en sable
	20h00 à 21h00	On «conte» sur vous !

SEPTEMBRE 2007

JOURS	HEURES	ACTIVITÉS
Dimanche 2	19h30 à 20h30	Qui l'eut vu, qui l'eut cru !
Dimanche 9, 16, 23 et 30	10h00 à 11h30	Au marais ouvrez l'oeil!
	11h30 à 13h00	Conservons ! (activité postée au Calvaire d'Oka)
	13h30 à 14h45	Le Calvaire d'Oka, pour les siècles des siècles
Lundi 3	10h00 à 11h15	Conservons ! (activité postée au Calvaire d'Oka)
	13h30 à 14h45	Le Calvaire d'Oka, pour les siècles des siècles
Samedi 1	10h00 à 11h15	Concours Parc en sable
	19h30 à 20h30	On «conte» sur vous !
Samedi 8, 15, 22 et 29	10h00 à 11h15	Et que ça saute
	11h30 à 13h00	Conservons ! (activité postée au C.D.S.*)
	13h30 à 14h45	L'architecte aux grandes dents

OCTOBRE 2007

JOURS	HEURES	ACTIVITÉS
Dimanche 7	10h00 à 16h00	Fête de la pomme, du fromage et de l'histoire
	19h30 à 20h30	Qui l'eut vu, qui l'eut cru !
Lundi 8	11h30 à 13h00	Conservons ! (activité postée au C.D.S.*)
	13h30 à 14h45	Le Calvaire d'Oka, pour les siècles des siècles
Samedi 6	11h30 à 13h00	Conservons ! (activité postée au C.D.S.*)
	13h30 à 14h45	Et que ça saute
	19h30 à 20h30	Soirée pierres et mystères

Activités de découverte



Randonnées guidées

Joignez le reptile à l'agréable

Rendez-vous: *Place communautaire*

Découvrez, par cette randonnée, les reptiles du parc national d'Oka. Couleuvres et tortues sauront vous fasciner. Saurez-vous, comme eux, garder votre sang froid?

L'architecte aux grandes dents

Rendez-vous: *Centre de découverte et de services*

Connaissez-vous l'importance du castor dans notre histoire et son incidence dans le parc? Venez découvrir ses mœurs et admirez l'œuvre de ce rongeur infatigable. (Il est préférable d'être chaussé de bottes de caoutchouc.)

Le Calvaire d'Oka, pour les siècles des siècles

Rendez-vous: *Stationnement du Calvaire*

Qu'ont en commun un Amérindien, un sulpicien et un colonel? Et bien, ce sont des personnages qui ont façonné l'histoire du Calvaire

d'Oka. Revivez un chemin de croix unique en Amérique du Nord, datant de 1742.

Les détectives... sur la piste des animaux (à vélo)

Rendez-vous: *Sur la plage, face au Littoral*

De la fourmi au cerf de Virginie, le parc national d'Oka abrite une multitude d'animaux. Souvent difficiles à observer, certains animaux laissent pourtant des indices de leur présence ou de leur passage. Suivez un garde-parc et devenez aussi rusé qu'un renard. (Location de vélos sur place)

Et que ça saute

Rendez-vous: *Place communautaire*

Reptile, amphibien ou batracien? Venez démêler tout ça et découvrir comment ces êtres surprenants défient les lois de la nature pour survivre...aussi à nos hivers!

Surveillez les panneaux d'affichage dans le parc!

Dimanche 7 octobre 2007

Fête de la pomme, du fromage et de l'histoire

10 h à 16 h au Calvaire d'Oka

Venez vivre l'histoire d'un chemin de croix vieux de plus de 260 ans! Participez aux randonnées historiques reliées à l'unique Calvaire d'Oka et, le long du parcours, admirez des reproductions de bas-reliefs illustrant des scènes de la Passion du Christ. Ces œuvres ont été sculptées par un artiste de la région, Monsieur Vincelli. Vous pourrez également goûter à des produits du terroir (fromage d'Oka et pommes), gracieusement fournis par des producteurs locaux.

AVENTURE ÉCOTOURISME QUÉBEC

Les producteurs membres d'Aventure Écotourisme Québec, en collaboration avec la Sépaq, vous proposent plusieurs séjours et activités guidées spécialement conçus pour vous faire découvrir des espaces naturels exceptionnels.

AEQ regroupe plus d'une centaine d'entreprises en tourisme d'aventure et en écotourisme qui s'unissent pour vous offrir des produits de grande qualité.

Consultez le site Internet de l'Association pour la planification de vos activités guidées dans les parcs nationaux, réserves fauniques et centres touristiques de la Sépaq.

Pour plus d'information sur l'Association et ses membres
www.aventure-ecotourisme.qc.ca



Parc national du Bic, Jean Sylvestre, Sépaq



(suite) Activités de découverte

Activités postées

Au marais, ouvrez l'œil!

(en répétition aux 10 minutes)

Rendez-vous: Tour de la Grande Baie

C'est toujours un plaisir, beau temps mauvais temps, d'observer la sauvagine sans qu'elle se doute de quoi que ce soit... à partir de la tour d'observation de la Grande Baie. (Apportez vos jumelles ou louez-en sur place.)

Conservons!

(en répétition aux 10 minutes)

Rendez-vous: Consultez le calendrier des activités de découverte. (page 17)

Un programme de suivi d'intégrité écologique, des indicateurs, des projets de recherche... Venez voir comment on peut protéger ce petit coin de planète, le parc national d'Oka!

Démasquons le raton

(en répétition aux 30 minutes)

Rendez-vous: Place communautaire

Un regard espiègle aux yeux curieux, des mains agiles aux doigts ambitieux, un estomac grand comme deux... Venez découvrir le vrai visage de cet animal ingénieux.

Sous le charme du printemps

(en répétition aux 10 minutes)

Rendez-vous: L'Orée

Réveil de la nature, magie des sous-bois, parfums de renouveau... le Calvaire d'Oka au printemps, c'est à la fois hymne à la vie et appel à la préservation.

Un lac, une source de découvertes

(en répétition aux 10 minutes)

Rendez-vous: Sur la plage, face au Littoral

Le lac des Deux Montagnes, c'est beaucoup d'eau... mais encore? Laissez-vous «éclabousser» par toute cette vie qui a su s'adapter à l'eau et participez à de courtes expériences pour découvrir l'envers de ce décor.

Activités de soirée

Eau de vie, eau de lac, au-delà**

Rendez-vous: Sur la plage, face au Littoral

Sur le bord du lac et au coin du feu, en compagnie de personnages bien inspirants, venez revivre un journal de bord racontant la traversée des eaux du lac des Deux Montagnes afin de fuir la menace de l'eau-de-vie. (Apportez votre chaise.)

On «conte» sur vous! **

Rendez-vous: Sur la plage, face au Littoral

Nous le savons déjà, les gens qui campent au parc national d'Oka sont sensibles à leur environnement. Mais qu'en est-il de nos nouveaux mariés du site numéro 36? Faites partie de l'histoire et venez partager leurs mésaventures! (Apportez votre chaise.)

L'homme qui taille la pierre

Rendez-vous: Centre de services Le Littoral

Voyez l'homme qui taille la pierre comme le faisaient les Amérindiens qui ont occupé le parc à l'époque de la préhistoire. À partir d'un bloc de roche, en quelques minutes, cet homme ne vous laissera pas de marbre. Il taillera sous vos yeux des outils: pointes de flèches ou de lances, grattoirs ou peignes. Éclats de pierre, de joie et de surprise garantis!

Qui l'eut vu, qui l'eut cru!

Rendez-vous: Place communautaire

Le parc national d'Oka est tout, sauf banal! Laissez-vous surprendre par certaines de ses particularités, et vous ne le verrez jamais plus de la même façon!

\$ Silence, on avance!

Rendez-vous: Centre de location d'équipement nautique

Glissant sur l'eau en embarcation, vous allez vivre une expérience des plus calmes, relaxantes et enrichissantes. Soyez témoin de la nature discrète à la tombée du jour.

Inscription et coût (taxes en sus)

Sur réservation. Inscrivez-vous au centre de location d'équipement nautique. Équipement fourni (nombre de places limité). Tarif: 4,39\$/adulte, 2,19\$/enfant, gratuit/5 ans et moins.

Soirée pierres et mystères

Rendez-vous: Place communautaire

À partir d'expériences simples, découvrez les secrets des roches de la région, qui témoignent de la création du sous-sol et des collines du parc national d'Oka. Devenez géologue professionnel le temps d'une soirée...

Un monde à l'envers

Rendez-vous: Centre de découverte et de services

On vous emmène dans le marais de la Grande Baie, là où les chauves-souris se régalent. Immobile sur la passerelle, vous serez témoin des hautes voltiges de nos hôtes. Prévoir du chasse-moustiques est indispensable! Lampe de poche suggérée... pour un retour en toute sécurité.

** Activités avec capsules théâtrales

Campeurs de l'an zéro

Rendez-vous: Sur la plage, près de la location d'équipement nautique

Des découvertes archéologiques ont permis de déterminer que les Amérindiens sont venus camper au parc national d'Oka vers l'an zéro. Venez reconstituer leur mode de vie à partir de ces découvertes: simulez une pêche au filet et une chasse à la lance, montez une tente en peau et façonnez l'argile.

Concours parc en sable

Rendez-vous: Sur la plage, face au Littoral

À partir d'une carte et d'une maquette, recréez le relief du parc en sable, de la colline jusqu'au lac. Un travail d'équipe qui vous permettra d'admirer ses courbes... de niveau. L'équipe gagnante verra la photo de son œuvre affichée au Littoral.

À vos marais, prêts, partez!

Rendez-vous: Centre de découverte et de services

Un rallye assisté à destination de la Grande Baie, où marais et érablière argentée se côtoient. Muni d'un questionnaire intrigant, partez à la découverte de ce milieu humide typique du sud du Québec.

\$ En pédalo sur les flots!

Rendez-vous: Centre de location d'équipement nautique

Par un rallye sur l'eau, découvrez l'avant-scène du parc tout en vous amusant...

Inscription et coût (taxes en sus)

Inscrivez-vous au centre de location d'équipement nautique, le matin de l'activité. Équipement fourni (nombre de places limité). Tarif: 4,39\$/adulte, 2,19\$/enfant, gratuit/5 ans et moins.

Région d'agrotourisme, de culture et de plein air MRC Deux-Montagnes



Découvrez les circuits, les sites et les activités de la région!

- . auto-cueillette des fraises, framboises, prunes, poires, courges et pommes
- . alligators et serpents
- . spectacles en plein air
- . glissades d'eau
- . vignobles et cidreries
- . savonnerie
- . golf
- . ciné-parc et cinéma
- . festivals
- . marché aux puces
- . SPA
- . perroquets
- . autruches

Consultez-nous à O.T.B.L.
450 491 4444 • 1 866 491 4449



SAIL PLEIN AIR **NOUVEAU**

BELOEIL
de l'Industrie
450.467.5223

LAVAL
Jacques-Bureau

BARON SPORTS

MONTREAL
de Salaberry
514.331.3340

CENTRE-VILLE
Notre-Dame Ouest
514.866.8848

ST-HUBERT
boul. Taschereau
450.926.8448

POINTE-CLAIRE
boul. Hymus
514.694.4259